

SAINT MEDARD DE PRESQUE - COMMUNE

Liste des délibérations de la séance du

19 juin 2025

Président de la séance : MAILLOT Sébastien
Secrétaire de la séance : BOURDIOL Viviane

Présents : Sébastien MAILLOT, Maurice LAMOUREUX, Viviane BOURDIOL, Erik LEROY, Yvette PONCIE, Serge RIOL,

Représentés : Laurent BROHA, Marie-Pierre SOLIGNAC, Béatrice VERMET

Ordre du jour :

- Nomination secrétaire de séance.
- Approbation du compte rendu du 4 avril 2025
- Annulation de la délibération du 31 mars 2023 - versement PFAC a Saint Jean Lespinasse
- Subvention au Secours Populaire
- Questions et informations diverses

Délibérations du conseil :

FAST et CAUVALDOR fonds de concours

Monsieur le Maire informe le conseil que notre demande de DETR pour le chemin doux du nouveau lotissement a été une nouvelle fois refusé, il convient donc de demandé a CAUVALDOR le fonds de concours et le FAST au département.

le conseil approuve et donne pouvoir au maire de signer toutes pièces comptables et administratives relatives à ce projet

-

-

Annulation de la délibération du 31 mars 2023 - participation assainissement à la commune de Saint Jean Lespinasse

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 31 mars 2023 concernant notre participation à la commune de Saint Jean Lespinasse à hauteur de 400€ par branchement à l'assainissement sur la PFAC. Il rappelle également que la commune de Saint Jean Lespinasse nous réclame un arriéré de 5 ans en arrière.

Afin de pallier à cette dépense, Monsieur le Maire propose d'annuler la délibération du 31 mars 2023 afin de ne pas verser à la commune de St Jean Lespinasse cette participation. Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire le conseil municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés décide d'annuler la délibération prise le 31 mars 2023.

Subventions aux associations

Monsieur le Maire informe le conseil que nous avons reçu des demandes de subventions

- le secours populaire

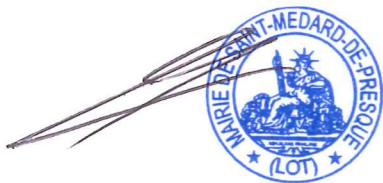
la société de chasse de St Médard de Presque

le conseil municipal propose et délibéré pour :

100 € pour le secours populaire

pour la société de chasse nous attendons le Numéro de siret qui est obligatoire pour la trésorerie avait de prendre une décision sur le montant.

Président de séance



Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, is written over a faint horizontal line.